

Comme en 1848 il s'est incliné sous le jugement de Rome, Laurent consent une deuxième fois à sacrifier sa personne pour ne pas compromettre l'avenir de l'Eglise luxembourgeoise. Cette décision achève sa physionomie morale d'une façon saisissante ; quels que fussent ses propres sentiments il témoigna hautement la force de cette idée à laquelle il avait voué sa vie : l'obéissance au Saint-Siège.



La tombe de Mgr Laurent
au cimetière du couvent

La retraite ne devait pas être pour Laurent la clôture. Nous ne passerons pas en revue les événements auxquels il a été mêlé ; ce serait raconter l'évolution politique et religieuse des années 1850 à 1880 et ce n'en est pas ici le lieu. Il faut avoir lu sa correspondance, les feuillets autographes où court une écriture volontaire et serrée pour apprécier l'intérêt passionné qu'il continue à porter aux grandes questions débattues dans la Chrétienté. Il a prospecté son siècle et le juge âprement. Le dépérissement du catholicisme en France sous Napoléon III, l'imminence de la fondation d'un Empire protestant d'Allemagne, la laïcisation progressive des Etats européens lui inspirent des réflexions qui prennent, sous sa plume, des allures de